



Saison 2022/2023 : Autorisation parentale

RESPONSABILITE PARENTALE :

La responsabilité du club de Foot du CS Nivolas-Vermelle ne saurait être engagée en dehors des horaires d'entraînements de mon enfant et lors des trajets extérieurs à l'enceinte du Stade des Muriers

Signature :

DROITS A L'IMAGE

Je soussigné(e), père, mère, tuteur, _____ Autorise le CSN à diffuser des photos mon enfant dans le cadre de son activité sportive dans la presse locale et sur le site web du club clubsportifnivolesien.com et réseaux sociaux Instagram : @csn.38

Facebook : Club Sportif Nivolas Vermelle

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ENFANTS MINEURS (OBLIGATOIRE)

Je soussigné(e), _____
autorise mon enfant _____ à participer aux activités du club (entraînements, matches, compétitions, etc...) et à tous les déplacements qui y sont associés. Si je refuse que mon enfant monte dans un véhicule autre que le mien, alors je m'engage à le conduire systématiquement. Je reconnais avoir pris connaissance de la charte du club.

J'autorise les responsables du club sportif auquel adhère mon enfant, à prendre en cas d'accident sérieux dans la pratique de son sport, toute décision d'ordre médical, en mes lieu et place, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu. Indications médicales éventuelles : _____

Date : _____ Signature accompagnée de la mention « lu et approuvé » :

ADRESSE E-MAIL : _____@_____.
(uniquement pour la communication du club)

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

NOM	1.	2.	3.
PRENOM			
LIEN DE PARENTE			
PROFESSION			
EMPLOYEUR			
TELEPHONE			